

## MÊME LOIN DE VOTRE AGENCE, GARDEZ LE CONTACT AVEC NOUS SUR FACEBOOK ET SUR LE WEB !

La BIAT vient de renforcer sa présence sur les canaux digitaux en lançant :

- Son nouveau Site web : [www.biat.tn](http://www.biat.tn)
- Sa page facebook officielle : <https://www.facebook.com/BanqueInternationaleArabedeTunisie>

Outre une information détaillée sur nos offres de produits et services, notre nouveau site web vous offre des services variés et riches : simulation de crédit, recherche/géolocalisation d'une agence ou d'un DAB BIAT, demande de RDV avec votre agence BIAT, demande de crédit immobilier, envoi d'une requête ou d'une réclamation, consultation des cours de change, etc...



Vous êtes plutôt facebook? Suivez nos nouveautés et actualités sur notre page facebook et interagissez avec nous avec vos remarques, suggestions et demandes d'informations.

Vous n'êtes pas encore fan ? Cliquez « J'aime » et c'est parti !

# FLUIDIFIEZ VOS TRANSFERTS INTERNATIONAUX GRÂCE À L'IBAN !

Cher(e) client(e),

Nous avons le plaisir de vous informer que, dans le but d'un meilleur traitement des paiements internationaux et en conformité avec les normes internationales, le secteur bancaire et financier a adopté une structure harmonisée pour la numérotation internationale des comptes de la clientèle communément appelée identifiant international de compte bancaire (IBAN : International Bank Account Number).

Dans ce cadre et pour assurer le bon dénouement de vos virements bancaires internationaux émis ou reçus, nous vous invitons à diffuser auprès de vos débiteurs, créanciers ou ordonnateurs de virements domiciliés à l'étranger :

- Votre relevé d'identité bancaire internationale (IBAN)
- Votre identité (Nom / prénom ou Raison Sociale) telle qu'enregistrée auprès de votre Agence BIAT et éditée sur les différentes correspondances de la Banque (Relevés de comptes, avis de débit / crédit , ...).

Pour connaître votre IBAN, nous vous remercions de prendre l'attache de votre Agence BIAT qui se fera le plaisir de vous le communiquer, à votre demande. Si vous êtes abonné(e) à notre service de Banque sur internet « BIATNET » ou « BIATNET Business », vous pouvez éditer directement votre IBAN à partir de votre ordinateur. Il vous suffit pour cela d'accéder à la rubrique « Autres services », de cliquer ensuite sur « Impression RIB / IBAN » et de choisir le numéro du compte concerné. L'IBAN correspondant vous sera affiché automatiquement.

Nous vous invitons également à accompagner tout ordre de paiement par virement international d'une copie de formulaire IBAN du bénéficiaire étranger. A défaut, des frais supplémentaires vous seront prélevés par les correspondants étrangers dans le cadre de votre ordre de virement.

A cet effet, il convient de demander au préalable à vos relations internationales leurs IBANs avant de procéder aux ordres de virement.

*Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter votre conseiller BIAT en Agence.*

## TARIFICATION PRODUITS & SERVICES : INFORMATION CLIENTÈLE

Cher(e) client(e),

Dans un souci d'information, de transparence conformément à la législation en vigueur et afin de vous permettre d'accéder à toutes les nouveautés ayant trait aux conditions de banque, nous vous informons que nos nouvelles conditions telles que récemment aménagées sont à votre disposition au niveau de votre Agence et sont également consultables sur le site internet de la BIAT : [www.biat.tn](http://www.biat.tn)

